

Objet : Évolution de la scolarité en raison de l'épidémie

Annexe : Conseils d'un professeur (Mme ADAM) en cas de confinement.

La Principale
Élisabeth BAILHACHE

Affaire suivie par
Carole POIDEVIN
Secrétariat de Direction

Téléphone
02 31 97 15 65

Télécopie
02 31 97 71 04

Courriel
ce.0141271f@ac-caen.fr

Courrier
B.P. 122
28, avenue de Redoute
14150 OUISTREHAM

Madame, Monsieur,

Les annonces présidentielles nous conduisent à modifier l'organisation de la scolarité de votre enfant.

1. Calendrier scolaire modifié

Les congés sont désormais fixés du **10 au 25 avril 2021**, vacances de printemps.

2. Enseignement en mode distanciel

Du 6 au 9 avril, puis à partir du 26 avril 2021

La scolarité de votre enfant est maintenue mais en téléenseignement. Il va devoir se rendre quotidiennement sur Pronote pour travailler avec ses professeurs, selon son emploi du temps habituel.

Si des documents sont à consulter ou à déposer sur l'ENT cela lui sera précisé avec le chemin pour y parvenir. En cas de visio-conférence avec un professeur, le lien apparaîtra également sur Pronote.

En classe, le 1^{er} et le 2 avril 2021, **des documents** lui ont été fournis. Il devra **réaliser les activités** en appliquant les consignes qui lui seront précisées progressivement chaque jour.

3. Contrôle d'assiduité et évaluation des travaux

Le collège contrôlera son assiduité grâce à ses connexions **et** au vu du retour de ses travaux. Ses devoirs seront évalués et **entreront dans le contrôle continu de ses apprentissages.**

4. Communication avec le collège

En cas de problème de connexion ou pour tout autre nécessité, nous restons joignable au **02 31 97 15 65** ou par courriel ce.0141271F@ac-caen.fr.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre écoute.

La Principale



Élisabeth BAILHACHE